Terrebonne
Une histoire de vie

AVIS PUBLIC ADRESSÉ À TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE TRANSMETTRE UN COMMENTAIRE CONCERNANT L'APPEL D'UNE DÉCISION DU COMITÉ DE DÉMOLITION

Le conseil municipal de la Ville de Terrebonne, lors de la séance qui se tiendra à l'édifice Louis-Lepage situé au 754, rue Saint-Pierre à Terrebonne, le **mardi 9 avril 2024, à 19 h**, statuera sur l'appel de la décision du comité de démolition concernant la demande de démolition de l'immeuble situé au 336, rue de la Gare à Terrebonne.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal lors de la séance du 9 avril 2024 ou en transmettant, au plus tard le 9 avril 2024, à midi, ses commentaires via le formulaire en ligne disponible sur le site Internet de la Ville de Terrebonne, à la section ***Poser une question au conseil municipal*** de l'onglet ***Conseil municipal***.

Donné à Terrebonne, le 25 mars 2024

L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE,

Me Laura Thibault, avocate